Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 49 (1941)

Heft: 2

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Séance du samedi 2 novembre 1940, à 13 heures, à Lausanne

Les restrictions de chauffage nous ayant contraint d'abandonner le Palais de Rumine, force nous fut de chercher asile dans la vieille Académie. La carte de convocation portait l'avis précieux : « La salle sera chauffée ». Passant à côté des énormes piles de bûches qui encombrent la cour et les corridors, on entre dans l'auditoire III, où la vieille chaire, munie de son abatvoix, domine des bancs rajeunis. 80 personnes, plus une place.

M. Cherpillod, président, rappelle le succès de la réunion de Bex et signale la parution d'un Manuel d'histoire du moyen âge, dû à la bonne plume de M. Pierre Ansermoz; un don anonyme de 10 fr. au Fonds des illustrations de la Revue historique vaudoise, ainsi que l'heureuse initiative de la Direction des Ecoles de Lausanne. Elle a décidé, puisque cet hiver les écoles sont fermées le samedi, de consacrer deux matinées de samedi par mois à des excursions dans la ville et aux environs, excursions où l'histoire a sa part.

Six candidats sont admis à mains levées; ce sont : MM. Jean-Charles Biaudet, étudiant, à Lausanne; Paul Bonard, professeur, à Lausanne; Paul Bugnion, banquier, à Lausanne; Jacques Burdet, instituteur, à Yverdon; Charles Gilliéron, avocat, à Lausanne; Francis Muller, pasteur, à Prilly.

M. Emile Kupfer a tiré des riches archives de Morges les éléments d'une forte étude sur un conflit entre Messieurs de Morges et le bailli Albert-Frédéric d'Erlach.

De 1736 à 1740 les Conseils des XII et des XXIV doivent se défendre contre une longue suite d'abus de pouvoir. C'est le receveur baillival, simple « habitant », mais soutenu par Sa Seigneurie, qui ambitionne l'honneur et les privilèges de la bourgeoisie, caste jalousement gardée par les Conseils; ou bien il s'agit des réparations du château, auxquelles la ville doit contribuer; de questions de voirie; du prix du sel et de bien d'autres choses. Le bailli, diplomate habile, tracassier et autoritaire, tantôt se dérobe et feint d'abandonner la partie, tantôt attaque sur un autre point pour revenir ensuite à son propos. Les Conseils rédigent en vain des mémoires qui s'appuient sur les droits reconnus aux « bonnes villes ». Il y a bien la ressource du recours auprès du Trésorier du Pays romand. Une délégation de conseillers se rend à Berne. Mais le bailli les y devance et argue qu'une conférence proposée par lui pour régler le différend n'a pas encore eu lieu : tout est perdu.

M. d'Erlach a un auxiliaire précieux dans le lieutenant baillival, qui assiste de droit aux séances des Conseils et contrecarre leurs décisions. Il y a aussi une minorité de conseillers qui dessert la majorité auprès de LL. EE. Comme le dit l'arrêt qui met le point final au conflit, « la ville a, dans la suite des temps, à se soumettre à tous nos droits de souveraineté ». Mais cette défaite est honorable, et M. Kupfer fait remarquer que l'intérêt de ce long conflit est qu'il manifeste, chez les conseillers morgiens, ce sentiment du droit qui commence, bien avant la Révolution, à résister aux abus de pouvoir des agents du souverain.

M. Eugène Rochaz, ancien syndic de Romainmôtier, fait ensuite l'historique d'Une caisse de famille vaudoise, celle de la famille Rochaz (ou Rochat). Cette étude, empreinte de piété familiale, paraîtra dans cette revue. Le président exprime à ce propos le vœu que le Musée du Vieux Romainmôtier, créé par M. Rochaz, soit sauvegardé.

Iconographie du combat de Sius (1712)

Le hasard d'une visite dans une chapelle, près de Stans, conduisit un jour M. Fréd-Th. Dubois devant un tableau où l'érudit bibliothécaire vit une représentation de ce combat,

livré trois jours avant la seconde bataille de Villmergen. Une forte reconnaissance de Vaudois, sous les ordres du colonel Monnier, fut attaquée par des troupes catholiques supérieures en nombre et repoussée après avoir subi de fortes pertes.

Ce tableau, composé peu après l'événement d'après les indications d'Ackermann, qui commandait les Unterwaldiens, représente trois phases de l'action. Le sujet principal est l'assaut du cimetière par les troupes d'Unterwald, de Schwyz et de Zoug. On y voit aussi les catholiques pénétrant dans l'église, où les Vaudois s'étaient retranchés, et la prise du pont de la Reuss. Le tableau a été reproduit dans *Art et armée*.

La Bibliothèque de Zurich possède sur ce sujet un dessin ancien, très naïf, et l'abbaye d'Engelberg, un tableau qui paraît inspiré du premier. On trouve enfin, dans la *Neujahrsblatt* de 1774 de la Stadtbibliothek de Zurich, une gravure qui ne doit pas être l'œuvre d'un témoin oculaire.

Des projections illustraient l'exposé de M. Dubois.

Séance levée à 16 h. 30.

H. M.

CHRONIQUE

On connaît généralement chez nous — du moins de nom — Jean-Abram Noverraz (1790-1849) de Cully, qui fut valet de chambre de Napoléon I^{er}. Entré au service de l'empereur en 1811, il le suivit à l'île d'Elbe, assista à la bataille de Waterloo et accompagna son maître à Sainte-Hélène. Il rentra à Lausanne après la mort de l'illustre captif et vécut à la campagne de la Violette qui a disparu à l'époque de la construction du pont de Chauderon. Noverraz fut invité en 1841, à faire partie de l'expédition qui, à bord du vaisseau la «Belle Poule» et sous la direction du prince de Joinville, de se rendre à Sainte-Hélène et d'en ramener à Paris les cendres de Napoléon I^{er}. Un historien français, Albéric Cahuet, a eu la bonne fortune de découvrir un récit laissé